**Zeitschrift:** Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles

**Band:** 10 (1950-1952)

**Heft:** 4

**Titelseiten**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 21.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**Mémoires de la Société vaudoise des Sciences naturelles**
N° 65 1951 Vol. 10, N° 4

# Le rôle de la culture des tissus in vitro dans l'étude des poisons de la mitose

PAR

*Otto BUCHER*

---

On entend par *transplantation* le déplacement d'un morceau de tissu ou d'organe qui est séparé de ses rapports naturels et placé à un autre endroit du corps du même individu ou d'un autre. De telles recherches sont poursuivies depuis longtemps déjà en biologie expérimentale et ont acquis peu à peu une grande importance pratique en chirurgie. Au concept de transplantation, WILHELM ROUX, dès 1905, a opposé celui d'*explantation*. Alors que le transplant est greffé dans un nouvel entourage lui-même *vivant*, l'explant est placé dans un milieu de culture *mort* naturel ou éventuellement artificiel et dont la composition peut être modifiée à volonté. On peut explanter soit des parties d'embryon, soit des organes entiers, soit seulement un fragment tissulaire. Ce n'est que dans ce dernier cas que l'on parle de culture de tissu.

Si nous voulons caractériser en quelques mots la culture des tissus, nous pouvons dire que c'est une méthode de la cytologie expérimentale qui a été créée en 1907 par R. G. HARRISON, puis développée avant tout par A. CARREL. Pour cultiver des tissus, on prélève sur un organisme, dans des conditions aseptiques, de petits fragments de tissus vivants de la grosseur d'une tête d'épingle et on les transporte dans un milieu de culture mort. Dans des conditions appropriées, le tissu peut non seulement être maintenu vivant, mais encore, dans bien des cas, être cultivé pendant de nombreuses années. Les cellules croissant in vitro peuvent être *photographiées* ou *cinématographiées*. Sur les cultures de tissu, que l'on peut considérer comme des *animaux de laboratoire de dimension microscopique*, il est possible d'étudier les problèmes expérimentaux les plus variés et il